



Assemblée générale du 17 décembre 2024

Budget prévisionnel 2024-2025

Note de présentation

Le budget 2024-2025 adopté par le CA le 21 novembre 2024 est présenté à l'Assemblée Générale **pour information**. Les hypothèses globales retenues pour ce budget sont :

Concernant les ressources :

- une remontée du nombre d'adhérents (près de 3 000 au lieu de 2 600).
- un produit de 7 200 €, contribution de la ville pour l'accueil de l'Institut Municipal dans nos locaux avec une prise en charge de 30 % des frais de ménage et d'entretien.
- la subvention de 2 850 € que nous verse le CCAS est maintenue malgré le contexte de réduction du budget municipal alloué aux associations.
- les intérêts de nos dépôts bancaires dont le livret A estimés à 3 500 €.
- les participations spécifiques aux activités sont inscrites à hauteur de 45 000 €.

Soit un total de ressources de 348 550 €.

Concernant les charges :

- le nombre de salariés reste de 2 personnes (directrice et régisseur) avec le maintien de la mobilisation des bénévoles assumant des tâches administratives (trésorerie et accueil). Une enveloppe pour 6 500 € est nécessaire pour un appoint en intérim lors des périodes de forte activité. Une gratification a été inscrite pour 3 000 € pour l'emploi éventuel d'un étudiant stagiaire.
- les frais généraux tiennent compte de prévisions supplémentaires pour la forte hausse des factures d'énergie en 2023 principalement du gaz, de l'évolution des frais de ménage et d'entretien compensée par la contribution de 30 % de l'Institut Municipal et de coûts supplémentaires de la journée des bénévoles en lien avec le nouveau format et le nombre accru de participants.

- les charges d'activité et à la vie de l'association sont en hausse et tiennent compte du dynamisme de l'association comme le soutien aux projets des animateurs et les manifestations extérieures pour 5 500 € (théâtre, chorale...).

- des dotations nouvelles ont été inscrites pour la formation professionnelle pour 1 000 € et pour l'application des textes en matière d'indemnités de fin de carrière pour 500 €.

- les dotations aux amortissements ont été ajustés aux biens acquis.

Soit un total de charges de 348 050 €

Ainsi, il est présenté un budget excédentaire de 500 € hors charges exceptionnelles liées aux 50 ans de 16 000 € sur cet exercice, à prélever sur le Fonds associatif, ce qui signifie un déficit prévisionnel de 15 500 € sur l'exercice 2024/25.

Budget 2024-2025							
PRODUITS				CHARGES			
	Budget 2023-2024	Budget 2024-2025	Ecart		Budget 2023-2024	Budget 2024-2025	Ecart
				Achats	7 298	14 000	6 702
Cotisations	255 500	290 000	34 500	Services extérieurs	179 081	205 500	26 419
Participations	40 000	45 000	5 000	Impôts et taxes	0	1 000	1 000
Subvention Ville	2 850	2 850	0	Charges de personnel	98 000	98 000	0
Autres produits d'exploitation	350		-350	Autres charges de gestion courante	4 976	3 700	-1 276
Produits financiers	1 000	3 500	2 500	Dotations aux amortissements	21 000	25 000	4 000
Frais de ménage Ville Remboursement	8 460	7 200	-1 260	Dotations pour Ind Fin Carrière		500	500
				Impôts sur les sociétés	180	350	170
Total des produits	308 160	348 550	40 390	Total des charges	310 535	348 050	37 515
				Résultat	-2 375	500	
				Budget Exceptionnel 50 ans		16 000	
				prélevé sur les fonds associatifs			

Le trésorier,

Jean-Marie Laucoin.